



Reprise d'une entreprise à saint martin guadeloupe

Par **APOLLONIO**, le **22/03/2008** à **10:10**

Bonjour,

Nous sommes un couple actuellement inscrit au chômage et nous sommes sur le point de racheter un FDC sur l'île de Saint Martin.

Nous hésitons à reprendre en nom propre ou en société.

Pouvez vous nous renseigner et nous informer.

Merci

Cordialement,

Madame APOLLONIO et Mr CASASOLA

Par **citoyenalpha**, le **22/03/2008** à **15:10**

Bonjour

une société indiscutablement.

Vous éviterez en cas d'échec d'être redevable personnellement des dettes commerciales. Sauf bien évidemment où vous vous porteriez caution personnelle de celles-ci bien sûr.

Restant à votre disposition